



## **BG2V CONSEILLE LIMFLOW, SOCIETE DE DISPOSITIFS MEDICAUX INNOVANTS, DANS LE CADRE D'UNE LEVEE DE FONDS DE 27 M€**

BG2V (Hervé de Kervasdoué, associé, et Jérôme Albertin, collaborateur senior) a accompagné Limflow société de dispositifs médicaux innovants engagée dans la transformation des options de traitement contre l'ischémie critique des membres inférieurs (ICMI), dans le cadre de sa levée de fonds d'un montant de 27 millions d'euros.

Basée à Paris et dans la Silicon Valley, Limflow a été fondée en 2012, grâce aux travaux de Martin Rothman, cardiologue interventionnel de renommée internationale, avec le soutien de MD Start, accélérateur de start-up spécialisées dans les dispositifs médicaux.

Limflow a développé une technologie exclusive destinée au traitement des patients atteints d'une ischémie des membres inférieurs en phase terminale pour lesquels tous les efforts de revascularisation ont été épuisés et qui sont par conséquent confrontés à une amputation majeure.

Les 27 M€ levés ont été apportés par Sofinnova Partners et les actionnaires historiques de la société : Bpifrance, entré au capital en 2016, et le fonds familial singapourien Balestier, présent depuis 2014. Ils permettront de financer les principaux projets stratégiques français et internationaux de la société ayant pour objectif de sauver des patients de l'amputation.

Cette opération permet à BG2V de confirmer à nouveau sa forte présence aux côtés d'entreprises innovantes et son expertise en matière de capital développement et de capital risque.

### **Intervenants :**

#### **Conseils juridique Limflow :**

- **BG2V**, avec Hervé de Kervasdoué, associé, et Jérôme Albertin, collaborateur senior, pour l'ensemble des aspects corporate liés à cette levée de fonds,

#### **Conseil juridique investisseurs :**

- **Jones Day**, avec Charles Gavoty, associé, représentait BpiFrance et Balestier,
- **Dechert**, avec Anne-Charlotte Rivière, associée, représentait Sofinnova.

---

### **A propos de BG2V :**

BG2V est un cabinet d'avocats français indépendant créé en 2010. Composé de près de trente-cinq avocats, dont 11 associés, BG2V propose à ses clients une offre globale en droit des affaires.

Reconnus pour leurs compétences et leur engagement personnel, les associés, entourés de leurs équipes, interviennent dans les domaines du corporate/fusions-acquisitions, du private equity, des entreprises en difficulté, du droit fiscal, de la propriété intellectuelle/nouvelles technologies, du contentieux, du droit commercial, du droit pénal, du droit social et de l'immobilier. Ils offrent à leurs clients des prestations personnalisées, de haute qualité et à coûts maîtrisés.

Les avocats de BG2V exercent tant en français qu'en anglais et sont admis, pour certains, à exercer, outre en France, aux Etats-Unis (Barreau de New York). Pour ses dossiers transfrontaliers (notamment en Europe continentale, dans les pays anglo-saxons et au Moyen-Orient), le cabinet a également établi des relations privilégiées avec des cabinets étrangers, qui partagent le même degré d'exigence et niveau de technicité juridique.

Pour en savoir plus : [bg2v.com](http://bg2v.com)